

Du *huitième* jour du mois de *novembre* mil huit cent quatorze, à *Ne* heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Jean Baptiste Rouge* propriétaire  
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Sallegue* département de *la Haute Garonne*  
le *troisième* jour du mois de *novembre* an *1790* ainsi qu'il résulte de l'extrait  
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de *militaire retraité*  
demeurant à *Morvilles Basses* département de *la Haute Garonne*  
fils *majeur* de *Jean Rouge* demeurant à *Ne*  
département d *Ne* et de *Marie Carrière* également

DEPARTEMENT de la H. TE - GARONNE.

Arrondissement de

MAIRIE de

Et de *Demoiselle Marie Hugues*  
âgée de *vingt quatre* ans, née à *Forze* département du *Tarn*  
le *quatrième* du mois de *août* an *1790* ainsi qu'il résulte de l'extrait en  
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à *Morvilles Basses*  
département de *la Haute Garonne* fille *majeure* de *Jean Hugues*  
demeurant à *Forze* département d *la Haute*  
de *Catherine Carrière* *Quidie son père présent et consentant.*

N.º Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage  
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-  
tion, le *Deuxième* jour du mois de *octobre* de l'an *1814* à l'heure  
de *Ne* et la seconde, le *troisième* du mois de *octobre*  
de l'an *1814* à l'heure de *Ne*

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous *Joséph de Hillel*  
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture  
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chap. 6 du titre du Code Napo-  
léon, intitulé *du Mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils  
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-  
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que *Jean Baptiste*  
*Rouge* et *Demoiselle Marie Hugues*  
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de *Jean Hugues* demeurant à *Forze*  
département d *la Haute* profession de *Marchand*  
âgé de *cinquante huit* ans.

De *Jacques Rouge* demeurant à *Sallegue*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Cultivateur*  
âgé de *quatre six* ans.

De *Jean Baptiste Touch* demeurant à *Morvilles Basses*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Charpentier*  
âgé de *vingt et un* an.

Et de *Philippe Cabos* demeurant à *Labastide*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Cordonnier*  
âgé de *vingt trois* ans.

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et  
les parties contractantes. *excepté le frère Jean Hugues qui de ce mariage a déclaré*  
*ne savoir dont acte.*  
*Philippe Cabos* *Rouge* *Marius Hugues*  
*J. de Hillel* *Notaire* *Forze*

Du *huitième* jour du mois de *novembre* mil huit cent quatorze, à *Ne* heures du

ACTE DE MARIAGE de  
âgé de *vingt quatre* ans, né à *Sallegue* département d  
le *troisième* du mois de *novembre* an *1790* ainsi qu'il résulte de l'extrait  
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de *militaire retraité*  
demeurant à *Morvilles Basses* département d  
fils *majeur* de *Jean Rouge* demeurant à *Ne*  
département d *Ne* et de *Marie Carrière* également

DEPARTEMENT de la H. TE - GARONNE.

Arrondissement de

MAIRIE de

Et de *Demoiselle Marie Hugues*  
âgée de *vingt quatre* ans, née à *Forze* département d  
le *quatrième* du mois de *août* an *1790* ainsi qu'il résulte de l'extrait en  
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à *Morvilles Basses*  
département d *la Haute Garonne* fille *majeure* de *Jean Hugues*  
demeurant à *Forze* département d *la Haute*  
de *Catherine Carrière* *Quidie son père présent et consentant.*

N.º Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage  
faites devant la principale porte de notre maison commune; la première publica-  
tion, le *Deuxième* du mois de *octobre* de l'an *1814* à l'heure  
de *Ne* et la seconde, le *troisième* du mois de *octobre*  
de l'an *1814* à l'heure de *Ne*

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous *Joséph de Hillel*  
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture  
de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code Napo-  
léon, intitulé *du Mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils  
veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu sépa-  
rément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que

*Jean Baptiste Rouge* et *Demoiselle Marie Hugues*  
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

En présence de *Jean Hugues* demeurant à *Forze*  
département d *la Haute* profession de *Marchand*  
âgé de *cinquante huit* ans.

De *Jacques Rouge* demeurant à *Sallegue*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Cultivateur*  
âgé de *quatre six* ans.

De *Jean Baptiste Touch* demeurant à *Morvilles Basses*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Charpentier*  
âgé de *vingt et un* an.

Et de *Philippe Cabos* demeurant à *Labastide*  
département de *la Haute Garonne* profession de *Cordonnier*  
âgé de *vingt trois* ans.

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec nous et  
les parties contractantes.

*Forze et le frère Jean Hugues*